

Patrimonialisation des territoires en milieu nordique et gouvernance

L'exemple du parc national Tursujuq

Julie Bibaud

Volume 31, numéro 1, 2012

Parcs du Nunavik

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020708ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020708ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bibaud, J. (2012). Patrimonialisation des territoires en milieu nordique et gouvernance : l'exemple du parc national Tursujuq. *Téoros*, 31(1), 39–47.
<https://doi.org/10.7202/1020708ar>

Résumé de l'article

Cet article présente une analyse des consultations publiques qui ont eu lieu dans deux villages inuits et un village cri dans le cadre de la création du parc national Tursujuq, au Nunavik. L'importance accordée à l'esthétisme, à la qualité écologique de la nature, à l'historicité de l'occupation territoriale ainsi qu'à la transmission des savoirs constitue un lieu pour le développement d'actions répondant à des problématiques qui dépassent celles associées au développement touristique. En effet, la forte mobilisation locale autour de valeurs patrimoniales nous amène à considérer le patrimoine comme un espace de négociation de la gouvernance de la transformation des aménagements et des usages du territoire.

Patrimonialisation des territoires en milieu nordique et gouvernance

L'exemple du parc national Tursujuq

Julie BIBAUD

Doctorante, Sciences sociales appliquées
Université du Québec en Outaouais (UQO)
julie.bibaud@uqo.ca

RÉSUMÉ : Cet article présente une analyse des consultations publiques qui ont eu lieu dans deux villages inuits et un village cri dans le cadre de la création du parc national Tursujuq, au Nunavik. L'importance accordée à l'esthétisme, à la qualité écologique de la nature, à l'historicité de l'occupation territoriale ainsi qu'à la transmission des savoirs constitue un lieu pour le développement d'actions répondant à des problématiques qui dépassent celles associées au développement touristique. En effet, la forte mobilisation locale autour de valeurs patrimoniales nous amène à considérer le patrimoine comme un espace de négociation de la gouvernance de la transformation des aménagements et des usages du territoire.

Mots-clés : Nunavik, patrimonialisation, gouvernance, territoire, parc national.

Les territoires en milieu nordique sont de plus en plus l'objet d'initiatives patrimoniales. Plusieurs parcs et aires protégées ont ainsi été créés récemment dans ces régions fragilisées par les changements climatiques et s'accompagnent, aujourd'hui, d'une volonté de préserver et de mettre en valeur les cultures et les savoirs des populations autochtones qui occupent le territoire.

Historiquement, la création des parcs nationaux n'a pas toujours tenu compte des intérêts des populations locales, particulièrement lorsque celles-ci étaient des minorités du point de vue politique, telles que les Autochtones. Plusieurs d'entre elles se sont vu déplacées des territoires choisis pour réaliser ces projets, ou se sont vu refuser l'accès aux ressources naturelles qu'elles utilisaient traditionnellement (Héritier *et al.*, 2008; Martin, 2006). C'est ainsi que des modalités de planification et de gestion participative apparaissent comme des moyens de remédier à la situation, et pour satisfaire les exigences concernant la protection de l'environnement et la valorisation des cultures locales, et découlant d'ententes tant nationales (Samson, 2006) qu'internationales (Brosius, 2006; Parizeau, 1997). Par ailleurs, c'est surtout dans les territoires arctiques, régis par des ententes territoriales, que cette nouvelle gouvernance environnementale laisse davantage de place aux partenaires et savoirs autochtones (Samson, 2006; Campbell, 1996).

Au Nunavik (nord du Québec, Canada), cinq projets de parcs nationaux, qui sont aussi des aires protégées, ont vu le jour. Ils ont pour objectifs de protéger des caractéristiques naturelles exceptionnelles et des paysages représentatifs du nord du Québec, de valoriser les cultures des populations locales à des fins éducatives et touristiques (Québec, 2008a : 1). Les modalités de planification et de gestion participative pour la création de ces parcs suscitent la réflexion sur les formes que prennent les processus de patrimonialisation des territoires qui concernent et engagent des populations autochtones.

D'une manière générale, l'analyse de la participation autochtone dans les parcs nationaux présente le patrimoine culturel comme un secteur d'activité permettant à ces populations de s'investir dans l'industrie touristique associée à la mise en valeur de ces espaces. Dans cette perspective, de nombreuses études s'intéressent au potentiel du patrimoine culturel pour redynamiser l'économie locale et voient en lui un vecteur de la vitalité culturelle des territoires (Boncoeur *et al.*, 2007; Chemko *et al.*, 2006; Depraz, 2003; Ezebilo et Mattsson, 2010; Keitumetse, 2009; Mason, 2004). Une autre perspective théorique situe le patrimoine en tant qu'espace de régulation permettant, comme le souligne O. Maligne (2010 : 433), de redéfinir et de renégocier « la frontière symbolique et politique entre communautés autochtones et société environnante ». S'intéressant aux relations entre le projet de



ILLUSTRATION 1 : Vue sur le Parc national Tursujuq (photo : Robert Fréchette, gracieuseté de l'Administration régionale Kativik (ARK)).

patrimonialisation et son milieu, plusieurs recherches mettent en lumière les manières par lesquelles les acteurs coconstruisent leurs représentations, les adaptent ou les remettent en question pour en créer de nouvelles (Berkes, 2004; Leroux *et al.*, 2007; Prangnell *et al.*, 2010; Ramousse et Salin, 2007).

Au sein de cette dynamique, Rautenberg (2003 : 20) reconnaît l'interrelation entre deux grandes logiques d'action : une logique savante et procédurale qui « vise à rassembler la société autour de symboles irréfutables », et une logique sociale et pragmatique qui « tente de constituer pour le groupe, qu'il soit professionnel, social ou territorial, un patrimoine, immatériel ou matériel, qui soit un bien transmissible et utile ». C'est précisément cette caractéristique du patrimoine en tant qu'espace de régulation de l'action à laquelle nous nous intéressons dans cette recherche.

À travers l'exemple du parc national Tursujuq, au Nunavik (illustration 1), nous cherchons à comprendre la conciliation de ces deux logiques en lien avec la redéfinition de la participation locale dans le projet de parc. L'analyse de l'interrelation entre patrimoine et participation locale nous apparaît importante pour comprendre la gouvernance des parcs dans lesquels les Autochtones sont impliqués. En effet, les divers enjeux soulevés par son développement (création d'emplois, relation avec le gouvernement provincial, poursuite des activités traditionnelles, noms à donner aux lieux) (Joliet et Martin, 2008) invitent les populations autochtones impliquées à examiner ou réexaminer — en fonction des nouvelles modalités d'usage du territoire et de valorisation des ressources naturelles et culturelles — leurs relations au territoire (De Robert, 2004; Melé, 2009), mais aussi avec les processus qui participent au maintien et à la pérennisation de cette relation.

Pour cela, nous avons opté pour une analyse du discours des intervenants inuits et cris lors des séances de consultation

publique tenues dans le cadre de la création du parc national Tursujuq en juin 2008. Umiujaq et Kuujjuarapik sont deux communautés inuites concernées par le projet. La communauté cri de Whapmagoostui a, elle aussi, des intérêts et des droits historiques sur le territoire du futur parc.

En vertu de la Loi sur les parcs, des audiences publiques ont été tenues les 16, 17 et 18 juin 2008 dans ces trois communautés dans le but de recueillir les commentaires de la population. Le rapport d'audiences publiques précise que, au total, il y eut 52 interventions réparties de la façon suivante : 10 mémoires déposés et 42 « interventions spontanées » qui ont été effectuées lors des audiences publiques (Québec, 2009 : 2). Dans le cadre de cet article, nous nous sommes intéressés seulement aux « interventions spontanées » des résidents d'Umiujaq, de Kuujjuarapik et de Whapmagoostui. De plus, nous nous sommes intéressés également au discours de quelques résidents d'un autre village inuit, Inukjuag, venus s'exprimer pendant ces consultations. Le village d'Inukjuag est concerné par le projet notamment en ce qui a trait à l'inclusion du bassin versant de la rivière Nastapoka dans le parc. Il est important de souligner qu'une deuxième série d'audiences publiques a eu lieu à l'été 2009. Toutefois, les transcriptions de ces consultations ne sont pas disponibles. Les conclusions que nous proposons dressent donc un portrait qui doit être resitué dans un moment donné.

Notre démarche d'analyse du discours des intervenants autochtones repose sur une approche compréhensive. Comme le soulignent Guay et Martin (à paraître), cette approche « ne cherche pas à dévoiler les causes mécaniques qui expliquent les actions des individus, mais cherche plutôt à comprendre les valeurs qui orientent leurs actions ».

Du point de vue décisionnel, on en convient, l'audience publique est un processus au sein duquel « l'implication de



ILLUSTRATION 2 : Localisation du territoire à l'étude, projet de parc national Tursujuq (en noir, territoire à l'étude) (source : ARK (2007 : 2)).

la population locale demeure généralement modeste notamment du fait que la décision finale reste du ressort des instances gestionnaires des parcs» (Héritier, 2010). Dans sa dimension narrative, elle constitue toutefois une scène intéressante pour explorer «les diverses représentations sociales au cœur d'un mécanisme d'appropriation» (Lepage, 1999 : 138). Bien entendu, nous ne prétendons pas que les discours auxquels nous nous sommes intéressés dans cette recherche — c'est-à-dire ceux des Inuits et des Cris venus s'exprimer à la consultation publique du 16 au 18 juin 2008 — reflètent l'ensemble de ce que la population inuite et crie du Nunavik pense à propos des projets de parcs nationaux. Néanmoins, ces discours sont intéressants pour observer, dans un temps

et un lieu précis, «le travail sur les valeurs» (Tornatore, 2010 : 108) autour desquelles se révèle la construction d'une réponse au phénomène de patrimonialisation des territoires.

L'analyse de la mobilisation de valeurs patrimoniales par la population locale lors des séances d'audiences publiques tenues à propos du parc national Tursujuq laisse entrevoir que le patrimoine culturel n'est pas tant un «substitut aux préoccupations (comme l'accès au territoire ou le droit de poursuivre la pratique de la chasse), mais se présente plutôt comme un élément constitutif de celles-ci» (Clifford, 2007 : 96). En effet, l'importance accordée à la dimension esthétique (considérée ici dans son sens générique et commun, c'est-à-dire qui est reliée aux perceptions sensorielles et aux sentiments

du beau) des paysages, à la qualité écologique du territoire, à l'historicité de l'occupation territoriale ainsi qu'à l'indispensabilité des savoirs et de leur transmission constitue le fondement d'actions répondant à des problématiques qui dépassent largement celles associées au développement touristique.

Nous verrons comment la mobilisation de ces valeurs correspond à un mouvement plus large de territorialisation réflexive du patrimoine (Melé, 2009) où ce dernier apparaît moins comme une ressource non renouvelable, mais plutôt comme une valeur et un cadre d'action pour inscrire le mode et le milieu de vie inuits et cris dans la gouvernance du parc.

Du parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire à Tursujuq

Le territoire du parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire est situé au Nunavik, sur la côte est de la Baie d'Hudson (voir illustration 2). La superficie proposée s'étend sur 15 549 km².

Les éléments patrimoniaux à conserver et à mettre en valeur à l'intérieur de ce périmètre sont notamment les cuestas hudsoniennes, les grandes rivières, les phoques d'eau douce ainsi que l'histoire et l'archéologie (telle que d'anciens postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson) (Québec, 2008a).

L'intention de créer un parc dans cette région remonte au début des années 1980. Il s'écoule environ une dizaine d'années entre le moment où l'importance de protéger ce territoire a été soulevée par les travaux du groupe de travail Pitsiataugik (un mot inuktitut qui veut dire « que l'on te protège ») et l'attribution de leur statut de protection en 1992 par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (aujourd'hui le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs). Cette même année marque également la publication du plan d'action québécois sur les parcs, *La nature en héritage*. Cette initiative annonçait une augmentation importante du nombre d'aires à protéger grâce au statut de parc et confirmait l'intention du ministère de créer, au Nunavik, le parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire (Québec, 2008a). S'inscrivant dans un contexte de popularité des thématiques du développement durable et de protection de l'environnement, *La nature en héritage* symbolisait l'entrée, au Québec, de la nature comme patrimoine.

À la fin des années 1990, l'Administration régionale Kativik approuva les projets de parcs proposés sur le territoire du Nunavik dans la mesure où ces derniers respecteraient les dispositions législatives sur les droits de chasse et de pêche définis par la Convention de la Baie James. Cet aval se matérialisa notamment dans le *Plan d'aménagement des terres de la région Kativik* (1996) (Québec, 2008a : 2) et dans l'Entente Sanarrutik (2002). Cette dernière s'oriente autour de trois axes dont celui d'appuyer le tourisme en milieu nordique par la création d'un réseau de cinq parcs nationaux. L'entente prévoit que la gestion de ces parcs sera « sous l'entière responsabilité de l'Administration Régionale Kativik » (ARK, 2008 : 102).

De plus, cette même période (fin 1990) marque aussi une phase importante de travail collaboratif entre les autorités du Nunavik et le gouvernement du Québec pour la concrétisation

des projets de parcs, dont celui des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire. Ainsi, les procédures institutionnelles se multiplient (telles que la création de groupes de travail, la tenue de consultations publiques, un vote sur la dénomination du parc, etc.), et la production d'information sur les territoires visés pour la création du parc s'intensifie afin de conceptualiser leur mise en patrimoine et d'en évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux (ARK, 2007, 2008; Québec, 2008a).

Les espaces de conservation et de mise en valeur des éléments patrimoniaux, établis selon la documentation scientifique et celle produite par le milieu local (ARK, 2007, 2008), se subdivisent en trois unités de paysages (les cuestas hudsoniennes, le plateau des Grands Lacs, le plateau des rivières) et en quatre types de zones (zone de préservation extrême, zone de préservation, zone d'ambiance et zone de service). C'est en fonction des particularités de ces espaces de conservation et de mise en valeur qu'est établi l'aménagement et la répartition des diverses infrastructures d'accueil et de services ainsi que des activités de découverte et d'interprétation (Québec, 2008a).

En plus du concept d'aménagement et de mise en valeur, une résultante de cette combinaison du travail du ministère et des populations inuites pour la mise en patrimoine des territoires du lac Guillaume-Delisle et du lac à l'Eau-Claire est l'attribution d'une nouvelle dénomination pour désigner le parc à savoir, *Tursujuq* (mot inuktitut qui peut signifier « entrée »). Les propos exprimés par deux résidents d'Umiujaq expliquent cette décision :

Nous avons choisi ce nom, Tursujuq, comme étant le meilleur nom, et on l'a choisi, ce nom, Tursujuq[,] parce que les maisons des Inuits ont toutes, bien, des entrées, et le golfe, le lac a également une entrée. Vous savez, là le lac aussi a un tursujuq, ça fait sens (Québec, 2008b).

Tursujuq est (inaudible) de cinq mille (5000) ans, ça fait plus de cinq mille (5000) ans qu'on s'en sert. Au niveau de vos cartes, nous voyons les noms anglais et français, et on ne peut même pas les prononcer. Nous respectons les noms qui ont été placés en anglais ou en français, mais nous, nous avons donné un nom à ce secteur, ça s'appelle Tursujuq en inuktitut, et pour moi, je comprends que ça devrait être le parc Tursujuq, en langue inuktitut (Québec, 2008b).

Le passage du parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire au parc national Tursujuq (illustration 3) symbolise ainsi la création d'un nouveau territoire reconnu à la fois par les Inuits, les Cris et le gouvernement du Québec et « participe à un mouvement de légitimation où les limites de l'espace sont celles du système [...] linguistique mobilisé pour les représenter » (Ghiotti, 2009 : 84).

Narrations autour de la chasse et de la rivière Nastapoka

L'appartenance au territoire est, selon un discours bien établi, l'essence des identités et des cultures autochtones (Martin et Girard, 2009). Ce dernier « existe à la fois dans les pratiques, dans l'expérience quotidienne de l'espace où il se déploie, et

ILLUSTRATION 3 : Pointe de vue sur le Parc national Tursujuq (photo : Norman Dignard, gracieuseté de l'Administration régionale Kativik (ARK)).



dans les représentations que les habitants ont de cet espace» (Colligon, 2002 : 46). Ainsi, le territoire se donne à voir à travers les expériences et les représentations rattachées à la finalité de perpétuer la relation entre la culture et le territoire (Martin et Girard, 2009 ; Guay et Martin, 2008).

Les stratégies déployées pour maintenir ou institutionnaliser ces liens particuliers qu'ils entretiennent avec le territoire font aussi bien appel au savoir ancestral des lieux géographiques et à l'histoire orale des faits et gestes qui s'y déroulèrent qu'aux pratiques de préservation, de désignation et de mise en valeur d'emplacements ou d'éléments spécifiques (Arsenault, 2009 ; Robertson et Dachaidh, 2009). Autant d'actions qui permettent d'attribuer aux composantes du territoire une valeur patrimoniale.

L'analyse des interventions faites lors des séances d'audiences publiques sur le projet de parc national Tursujuq en juin 2008 met en lumière la coexistence de deux logiques de mobilisation patrimoniale qui s'articulent autour de deux figures : 1) la pratique de la chasse et les formes de solidarité qui lui sont associées ; et 2) la rivière Nastapoka et son bassin versant. Selon la figure mobilisée, une importance particulière est accordée à la dimension esthétique, à la qualité écologique de la nature, à l'historicité de l'occupation territoriale et à l'indispensabilité des savoirs et de leur transmission.

Chasse, solidarité et partage du territoire

Situé à l'extrémité ouest du Nunavik, en bordure de la baie d'Hudson, le projet de parc fait partie du territoire traditionnel des Inuits et des Cris. Symbolisant à la fois leur

mode de vie et leur différence, la chasse, la pêche et le piégeage sont des éléments au cœur de la structuration des relations sociales des Inuits et des Cris (Martin et Cournoyer, 2010). Contrairement à certains anthropologues (voir par exemple D. Francis, 1979) qui, à partir d'incidents isolés, ont donné à penser que les relations entre Cris et Inuits étaient conflictuelles, Martin et Cournoyer (2010 : 173) estiment, à partir d'une relecture des textes historiques et en s'appuyant sur des récits plus contemporains, que la proximité géographique favorisait un rapprochement social, que la collaboration et l'entraide entre les familles crie et inuite de la région étaient fréquentes et qu'il « n'était pas rare de rencontrer des [I]nuit[s] ou des Cris parlant les deux langues. Il arrivait aussi que des familles inuit[es] et crie partagent le même campement pendant quelques semaines, voire voyagent ensemble d'un lieu de rassemblement à un autre, ce qui donnait lieu à d'importants échanges sociaux et de savoir-faire ».

Cette longue histoire de partage du territoire entre les Inuits et les Cris, qui se poursuit encore aujourd'hui, est réactualisée, d'abord, à travers des formes de solidarités liées aux pratiques de la chasse et, ensuite, par la réglementation, les normes et les savoirs encadrant l'utilisation du territoire pour la pratiquer et perpétuer les activités traditionnelles au sein du territoire du futur parc. Un résident de Kuujuarapik-Whapmagoostui explique :

[L]es Inuits n'ont jamais vu les terres intérieures, mais dans le vieux temps, ils y allaient, comme le faisaient les anciens Cris. À un moment donné, les gens pouvaient chasser et on partait à la chasse avec des Inuits.



ILLUSTRATION 4 : Bélugas dans les eaux du Nunavik
(photo : Robert Fréchette, gracieuseté de l'Administration régionale Kativik (ARK)).

Voilà pourquoi nous traitons les Inuits comme nos frères, parce qu'eux nous donnaient ce qu'ils avaient tué, si nous[,] on n'avait pas été assez fortunés ou assez chanceux de tuer des bêtes pour nous-mêmes (Québec, 2008d).

L'inscription de la pratique de la chasse dans ces ensembles d'usages sociaux et d'intérêts collectifs la positionne à la fois comme patrimoine social et « institutionnel » (Rautenberg, 2003). C'est un patrimoine dont les valeurs reposent à la fois sur une logique continue de « négociation entre usagers » et une logique d'inaliénabilité, voire d'inviolabilité. Le témoignage d'une résidente d'Umiujaq illustre cette idée :

Maintenant, nos parents vont sur le territoire, ils vont à la chasse, et on nous assure ici que nos droits de chasse sont protégés, inviolables. Et maintenant, si les touristes arrivent dans, disons, une zone où nous pratiquons, nous avons des zones de chasse, disons que, voilà, j'ai mes parents qui vont précisément quelque part pour sécher leur poisson, parfois ils ne vont pas tout à fait au même endroit que d'habitude (Québec, 2008b).

Rivière Nastapoka, « une très grande terre à conserver »

C'est dans la partie nord du territoire à l'étude pour le projet de parc que l'on retrouve la rivière Nastapoka, grande de 400 km. Décrit par un résident d'Inukjuak comme une « très grande terre à conserver » (Québec, 2008c), le territoire à l'étude pour le projet de parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire couvre une superficie d'environ 27 000 km². Suite à l'analyse des potentiels et contraintes de cette portion de territoire, une superficie de 15 549 km² a été retenue, excluant la rivière Nastapoka du tracé de parc (ARK, 2007 ; Québec, 2008a).

La succession de chutes spectaculaires, la présence de phoques communs d'eau douce, la beauté des paysages, le potentiel de développement hydroélectrique et touristique, la présence de titres miniers et des terres de la catégorie II (terres publiques avec droits de chasse, de pêche et de piégeage exclusifs aux Autochtones) ainsi que la présence de bélugas (illustration 4) dans l'estuaire et les restrictions sur les quotas associés à leur chasse (ARK, 2007, 2008 ; Québec, 2008a) sont autant d'éléments qui font de cette rivière, pour reprendre la formule de O. Goré (2006 : 24), un important « vecteur de territorialité régionale ».

Les participants aux séances d'audiences publiques ont exprimé leur volonté d'inclure cette rivière dans le tracé du parc. Tout comme dans le cas de la pratique de la chasse, on remarque la coexistence de deux manières d'attribuer une valeur patrimoniale à la rivière Nastapoka. La première s'appuie sur « un équipement esthétique-technique » tel qu'illustré par les propos tenus par une résidente et un résident d'Umiujaq lors de la séance du 16 juin 2008 :

La grande beauté de tout ce territoire serait une tragédie si nous sacrifions cela (Québec, 2008b).

Si on va de l'avant avec ce parc, cela va peut-être illustrer à quel point les bélugas sont là et on va pouvoir voir les chiffres et peut-être on va avoir davantage de soutien de la part du MPO [ministère Pêches et Océans Canada] (Québec, 2008b).

[...] parce que Nastapoka est un lieu de très grande beauté, avec de la faune, de la flore, une flore particulière, et si Hydro désire réellement effectuer des études sur ce territoire, je leur demanderais de venir ici nous voir et de nous écouter, nous, les Inuits, pour savoir ce que nous connaissons, ce que nous connaissons de Nastapoka (Québec, 2008b).

La deuxième manière d'attribuer une valeur patrimoniale à la rivière Nastapoka, représentée par l'intervention d'une résidente d'Umiujaq et celle d'une résidente d'Inukjuak, met de l'avant une « relation quotidienne de familiarité » (Tornatore, 2010 : 113) avec la rivière qui est le résultat d'un long usage, individuel et collectif, de celle-ci.

Et moi aussi, je vis, je le vis et je sens le désir de conserver Nastapoka. C'est une chose de grande valeur. Nous parlons, là, d'un lieu où les gens peuvent aller pour vraiment pour [*sic*] se ressourcer, pour se reposer, et c'est un besoin, nous devons pouvoir ressentir ce besoin (Québec, 2008b).

Je voudrais également que les animaux, la faune, la flore soient protégés. Moi, j'ai vécu là-bas toute ma jeunesse, je connais cette région. La nourriture est superbe, c'est étonnant. Et vous voyez, si moi[,] j'essaie de manger de la nourriture qui n'est pas celle de nos ancêtres, mon estomac n'est pas satisfait, alors notre nourriture est la meilleure pour nous. Alors j'appuie l'inclusion du Nastapoka à l'intérieur du tracé du parc (Québec, 2008c).

Cette patrimonialisation peut avoir une portée sur la reconfiguration du regard posé sur ce cours d'eau et du territoire qui l'entoure, en faisant passer la rivière Nastapoka « d'un statut d'objet physique » à un symbole du milieu de vie, bref à « un objet patrimonial » (Ghiotti, 2009 : 76) vivant, socialisé et renouvelable.

Enraciner les valeurs patrimoniales dans l'actualité

Sous les figures de la chasse et de la rivière, la relation au patrimoine s'exprime ainsi dans un rapport à l'usage qui s'inscrit à la fois dans la vie quotidienne et l'actualité des besoins de transformation des territoires. Comme le souligne Tornatore (2010 : 108), « le point focal de la valeur patrimoniale n'est pas tant son attribution que son actualité, le fait qu'elle soit (toujours) le signe ou la réponse à un problème ». À plusieurs reprises, les valeurs patrimoniales mobilisées pendant la consultation publique précèdent l'introduction de préoccupations qui s'inscrivent dans cette actualité. Les interventions suivantes rendent compte de cette idée :

Mes propres ancêtres étaient à la rivière, à la mission chrétienne et au poste de traite là-bas, c'est un endroit important pour notre histoire. Ça demeure aussi une route principale pour nous (un résident d'Inukjuak, Québec, 2008c).

Nastapoka est un lieu de très grande beauté avec de la faune, de la flore, des aires de la catégorie 2 qui sont à l'intérieur du parc proposé, je ne veux pas perdre ces terres de catégorie 2 (un résident d'Umiujaq, Québec, 2008b).

Face aux préoccupations de la population locale quant aux possibles conflits d'usages avec les touristes, à l'éventualité d'une interdiction de pratiquer la chasse, la pêche ou le piégeage, au potentiel de développement de barrage hydro-électrique et aux réactions négatives des défenseurs des animaux, l'actualisation de valeurs patrimoniales constitue un espace pour marquer leur identité et la représenter selon leurs propres conceptions du monde. Certains intervenants

ont proposé des solutions alternatives comme celle d'installer des « marqueurs visibles indiquant qu'il y a des zones qui sont pour la chasse et pour la pêche pour les Inuits. Et c'est pour ça qu'il y a des gens qui chassent là, c'est parce qu'ils sont des Inuits » (Québec, 2008b). Ainsi, le territoire peut être vu comme étant en mode « innovation » permettant l'émergence de formes de développement patrimonial résultant d'une proximité et d'une mise en médiation entre acteurs. Cette proximité favoriserait l'émergence, selon Landel et Senil (2009 : 14), de nouveaux modes d'organisation de l'action.

Dans cette perspective, les logiques actuelles de la patrimonialisation ne semblent plus uniquement être guidées par des démarches de protection des richesses (Landel et Senil, 2009). Celles-ci composent également un mode de réflexivité (Melé, 2009) pour justement maintenir et amplifier les usages du patrimoine autour d'autres axes (Landel et Senil, 2009) ; dans le cas qui nous intéresse, celui de redéfinir la participation locale dans la gouvernance du parc. L'actualisation de valeurs patrimoniales dans le cadre des séances d'audiences publiques sur le parc national Tursujuq nous amène à considérer le patrimoine comme un espace de négociation de la gouvernance de la transformation des aménagements et des usages du territoire.

Conclusion

L'analyse que nous proposons des transcriptions des séances d'audiences publiques de juin 2008 rend compte de l'existence de plusieurs registres de mobilisation patrimoniale autour des figures de la chasse et de la rivière. La mobilisation de valeurs patrimoniales à l'égard de ces éléments laisse entrevoir l'expression d'une patrimonialité spécifique fondée sur l'importance du territoire en tant que source du mode et du milieu de vie.

En plus de révéler une construction identitaire et un sentiment d'attachement au territoire, l'actualisation de valeurs patrimoniales liées à de possibles modifications dans le rapport d'usage du territoire ne pourrait-elle pas aussi être envisagée comme une stratégie de décolonisation de la patrimonialisation des territoires ? En effet, l'idée de patrimonialisation des territoires repose essentiellement, encore aujourd'hui, « sur une conception occidentale, linéaire et compartimentée du temps et de l'espace » (Di Méo, 2007 : 2). Toutefois, la coexistence de deux manières d'attribuer des valeurs patrimoniales à la rivière et à la chasse, l'une sociale et pragmatique, l'autre savante et « institutionnelle », nous incite à penser que les Inuits et les Cris impliqués dans le projet du parc national Tursujuq acceptent et reconnaissent différentes légitimités et différents processus de patrimonialisation au lieu de les considérer comme incompatibles.

En agissant sur ces deux registres, cette stratégie de décolonisation de la patrimonialisation participe, selon nous, non pas à figer le territoire ou les pratiques sociales qui s'y déroulent, mais plutôt à institutionnaliser la relation entre deux composantes qui se retrouvent au cœur de la gouvernance autochtone du territoire, c'est-à-dire le territoire matériel et le territoire social. ■

Références

- ARK — Administration régionale Kativik (2007) *Projet de parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire : État des connaissances*, Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Section des parcs, Kuujuaq, Québec, <http://www.parcsnunik.ca/docs/pdf/fr/tursujuq/1_presentation.pdf>, consulté le 10 janvier 2012.
- ARK — Administration Régionale Kativik (2008) *Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social : projet de parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire, parc national Tursujuq*, document préparé par l'Administration régionale Kativik à l'intention du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs, Kuujuaq, Québec, 174 p.
- ARSENAULT, Daniel (2009) « Les « Terres promises » : Le rapport des Premières Nations à leurs territoires ancestraux, d'hier à aujourd'hui », DANS TURGEON, Laurier (sous la direction de), *Territoires*, p. 156-169. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- BERKES, Fikret (2004) « Rethinking Community-Based Conservation », *Conservation Biology*, vol. 18, n° 3, p. 621-630.
- BONCOEUR, Jean; Jean-François NOEL; Agnès SABOURIN et Jessy TSANG KING (2007) « La gouvernance des aires marines protégées : le projet de parc marin en Iroise, un exemple de processus participatif? », *Monde en développement*, vol. 2, n° 138, p. 77-92.
- BROSIOUS, Peter J. (2006) « Indigenous people and protected areas at the World Parks Congress », *Conservation Biology*, vol. 18, n° 5, p. 609-612.
- CAMPBELL, Tracy (1996) « Co-management of Aboriginal Resources », *Information North* (The Arctic Institute of North America), vol. 22, n° 1. <<http://arcticcircle.uconn.edu/NatResources/comanagement.html>>, consulté le 20 février 2012.
- CHEMKO, Erica; Catherine COLE et Wendy MOLNAR (2006) « Heritage Programming and Community Outreach in Nunavut », *Alberta Museum Review*, automne, p. 28-34.
- CLIFFORD, James (2007) « Expositions, patrimoine et appropriations mémorielles en Alaska », DANS DEBRABY, Octave et Laurier TURGEON (sous la direction de), *Objets et mémoires*, p. 91-127. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- COLLIGON, Béatrice (2002) « Les toponymes inuit, mémoire du territoire : Étude de l'histoire des Inuinnait », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 26, n° 2-3, p. 45-69.
- DE ROBERT, Pascale (2004) « Terre coupée. Recomposition des territorialités indigènes dans une réserve d'Amazonie », *Ethnologie française*, vol. 2, tome XXXVII, p. 79-88.
- DEPRAZ, Samuel (2003) « Les parcs naturels en Hongrie. Protection de la nature et développement local », *Le Courrier des Pays de l'Est*, vol. 5, n° 1035, p. 71-79.
- DI MÉO, Guy (2007) « Patrimonialisation et construction des territoires », *Colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser »*, Poitiers-Châtelleraut : France.
- EZEBILO, Eugene et Leif MATTSSON (2010) « Socio-economic benefits of protected areas as perceived by local people around Cross River National Park, Nigeria », *Forest Policy and Economics*, vol. 12, p. 189-193.
- FRANCIS, Daniel (1979) « Les relations entre Indiens et Inuit dans l'Est de la Baie d'Hudson 1700-1840 », *Études/Inuit/Studies*, vol. 3, n° 2, p. 73-83.
- GHIOTTI, Stéphane (2009) « La patrimonialisation des fleuves et des rivières. Une comparaison France-Liban », *Monde en développement*, vol. 1, n° 145, p. 73-91.
- GORÉ, Olivier (2006) « Le géosymbole, vecteur de la territorialité régionale. L'exemple du fest-noz en Bretagne », *Norois*, vol. 198, n° 1, <<http://norois.revues.org/2014>>, consulté le 25 mars 2012.
- GUAY, Christiane et Thibault MARTIN (2008) « L'ère/l'aire de la gouvernance autochtone : le territoire en question », *Revue canadienne des sciences régionales*, numéro spécial « La gouvernance territoriale : à l'épreuve des faits », vol. 31, n° 3, p. 637-650.
- GUAY, Christiane et Thibault MARTIN (à paraître) « Libérer les mots : pour une utilisation éthique de l'approche biographique en contexte autochtone », *Éthique Publique*, vol. 14, n° 1.
- HÉRITIER, Stéphane (2010) « Participation et gestion dans les parcs nationaux de montagne : approches anglo-saxonnes », *Revue de géographie alpine/Journal of Alpine Research*, vol. 98, n° 1.
- HÉRITIER, Stéphane; Lionel LASLAZ, Rodney CORE et Denis ECKERT (2008) *Les parcs nationaux dans le monde : protection, gestion et développement durable*, Paris : Éditions Ellipses, 312 p.
- JOLIET, Fabienne et Thibault MARTIN, (2008) « What the Inuit know and what we think they know about the territory », *Imagining/Inuit/Imagining: 16th Inuit Studies Conference*, St. John's College, Winnipeg, University of Manitoba.
- KEITUMETSE, S. O. (2009) « The Eco-tourism of Cultural Heritage Management (ECT-CHM): Linking Heritage and "Environment" in the Okavango Delta Regions of Botswana », *International Journal of Heritage Studies*, vol. 15, n° 2, p. 223-244.
- LANDEL, Pierre-Antoine et Nicolas SENIL (2009) « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoire*, dossier 12 : Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, <<http://developpementdurable.revues.org/7563>>, consulté le 17 décembre 2012.
- LEPAGE, Laurent (1999) « Les controverses environnementales sont plutôt culturelles que scientifiques », DANS DUMAS, Brigitte, Camille RAYMOND et VAILLANCOURT, *Les sciences sociales de l'environnement : analyses et pratiques*, Montréal : PUM, p. 138.
- LEROUX, Shawn; Fiona SCHMIEGELOW et John NAGY (2007) « Potential Spatial Overlap of Heritage Sites and Protected Areas in a Boreal Region of Northern Canada », *Conservation Biology*, vol. 21, n° 2, p. 376-386.
- MALIGNE, Olivier (2010) « Patrimoines amérindiens : entre rites et spectacles », *Ethnologie française*, XL, vol. 3, p. 425-435.
- MARTIN, Thibault (2006) « Co-management of a national park: the Wapusk National Park's experience », *Études canadiennes/Canadian Studies*, vol. 61, n° 2, p. 139-148.
- MARTIN, Thibault et Amélie GIRARD (2009) « Le territoire matrice de culture. Analyse des mémoires déposés à la commission Coulombe par les premières nations du Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 1-2, p. 61-70.
- MARTIN, Thibault et Marylise COURNOYER (2010) « Relations politiques et socioéconomiques entre les Cris et les Inuit de la baie James. Une étude de cas : Kuujuaq-Whapmagoostui », DANS PETIT, Jean-Jacques, Yv BONNIER-VIGER, Pita ATAMI et Ashley ISERHOFF (sous la direction de), *Cris et Inuit du Nord du Québec Territoire, économie, société et culture*, p. 173-187. Rennes et Montréal : Presses de l'Université de Rennes et Presses de l'Université du Québec.
- MASON, Kaley (2004) « Sound and Meaning in Aboriginal Tourism », *Annals of Tourism Research*, vol. 31, n° 4, p. 837-854.
- MELÉ, Patrice (2009) « Identifier un régime de territorialité réflexive », DANS VANIER, Martin (sous la direction de), *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*, p. 45-55. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- PARIZEAU, Marie-Hélène (1997) *La biodiversité, tout conserver ou tout exploiter?*, De Boeck Supérieur, Paris. 214 p.
- PRANGNELL, Jonathan ; Ann ROSS et Brian COGHILL (2010) « Power relations and community involvement in landscape-based cultural heritage management practice: an Australian case study », *International Journal of Heritage Studies*, vol. 16, n° 1, p. 140-155.
- QUÉBEC, Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (2008a) *Plan directeur provisoire du Parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'eau-Claire*, <<http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-Eauclaire.htm>>, consulté le 10 janvier 2012.
- QUÉBEC, Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (2008b) *Retranscription des audiences publiques*, 16 juin 2008, gouvernement du Québec, <<http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-Eauclaire/consultation/seances/Seance20080616.pdf>>, consulté le 10 janvier 2012.
- QUÉBEC, Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (2008c) *Retranscription des audiences publiques*, 17 juin 2008, gouvernement du Québec, <<http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-Eauclaire/consultation/seances/Seance20080617.pdf>>, consulté le 10 janvier 2012.
- QUÉBEC, Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (2008d) *Retranscription des audiences publiques*, 18 juin 2008, gouvernement du Québec, <<http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Guil-Delisle-Eauclaire/consultation/seances/Seance20080618.pdf>>, consulté le 10 janvier 2012.
- QUÉBEC, Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (2009) *Projet de parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire : Rapport d'audiences*, gouvernement du Québec, <<http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/tursujuq/rapport-dauidence.pdf>>, consulté le 10 janvier 2012.
- RAMOUSSE, Didier et Élodie SALIN (2007) « Aires protégées des périphéries sud-américaines : entre réserves stratégiques et valorisation patrimoniale », *Monde en développement*, vol. 2, n° 138, p. 11-26.
- RAUTENBERG, Michel (2003) « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques en Savoie », *Culture et Musées*, n° 1, p. 19-40.
- ROBERTSON, Mairi et Aïte DACHAIDH, (2009) « Re-connecting People with Place—Island Landscapes and Intangible Heritage », *International Journal of Heritage Studies*, vol. 15, n° 2, p. 153-162.
- SAMSON, Roch (2006) « Nature et Culture dans les parcs nationaux : Reconnaître les liens », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 60, n° 1-2, p. 191-203.
- TORNATORE, Jean-Louis (2010) « L'esprit de patrimoine », *Terrain*, n° 55, <<http://terrain.revues.org/index14084.html>>, consulté le 13 février 2012.

30 ANS D'EXPÉRIENCE EN TOURISME

Complétez votre collection

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ Tourisme et patrimoine mondial
Les associations de patrimoine et le tourisme
vol. 30, n° 2, 2011 (15\$) | ☐ Tourisme polaire
vol. 28, n° 1, 2009 (15\$) | ☐ Forêt
vol. 25, n° 3, automne 2006 (12\$) |
| ☐ Excellence des destinations
Ciné-tourisme
vol. 30, n° 1, 2011 (15\$) | ☐ Nouveaux musées, nouveaux tourisimes
vol. 27, n° 3, automne 2008 (12\$) | ☐ Désirs d'Orient
vol. 25, n° 2, été 2006 (12\$) |
| ☐ Géotourisme
Tourisme et femmes
vol. 29, n° 2, 2010 (15\$) | ☐ Les grands équipements touristiques
vol. 27, n° 2, été 2008 (12\$) | ☐ Tourisme gourmand
vol. 25, n° 1, printemps 2006 (12\$) |
| ☐ Tourisme des racines
Tourisme et autochtones
vol. 29, n° 1, 2010 (15\$) | ☐ La science du tourisme
vol. 27, n° 1, printemps 2008 (12\$) | ☐ Tourisme et santé
vol. 24, n° 3, automne 2005 (12\$) |
| ☐ Tourisme, sport et développement
vol. 28, n° 2, 2009 (15\$) | ☐ Tourisme et solidarité
vol. 26, n° 3, automne 2007 (12\$) | ☐ Tourisme, religion et patrimoine
vol. 24, n° 2, été 2005 (12\$) |
| | ☐ Tourisme et attractivité
vol. 26, n° 2, été 2007 (12\$) | ☐ Maroc
vol. 24, n° 1, printemps 2005 (12\$) |
| | ☐ Tourisme Caraïbe
vol. 26, n° 1, printemps 2007 (12\$) | ☐ Regards sur l'hôtellerie
vol. 23, n° 3, automne 2004 (12\$) |

Retournez ce bon de commande avec votre paiement.
Taxes et frais de transport en sus.

COOP UQAM, a/s Abonnement revue – Librairie Jasmin
Local J-M 205, 405, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2C4, CANADA

Prénom	Nom	
Adresse	Ville	Province
Code postal	Pays	
Mode de paiement :	☐ Chèque (à l'ordre de la Coop UQAM)	☐ Visa ☐ Master Card
Numéro de la carte	Date d'expiration	Numéro de vérification
Détenteur de la carte	Signature	